



Informations utiles pour l'achat d'un FATSCOOT

CARTE GRISE :

Nous proposons de faire la carte grise pour les acquéreurs de FatScoot. Cette prestation est vendue 30€ TTC

Nous avons besoin des documents ci-dessous :

- scan ou photo recto/verso d'une pièce d'identité.
- scan ou photo d'un justificatif de domicile.

La pièce d'identité et le justificatif de domicile doivent être au même nom, et ces informations seront utilisées pour l'immatriculation.

Sous 48h, nous enverrons le certificat d'immatriculation provisoire en PDF, et la carte grise définitive sera expédiée directement par l'imprimerie nationale à l'adresse du justificatif de domicile sous 1 semaine maximum.

PLAQUE D'IMMATRICULATION :

Vous pouvez la faire fabriquer chez un vendeur local (magasin de moto, Norauto, Feu vert, et la plupart des garages auto).

Il est aussi possible de la faire fabriquer en ligne, via des sites spécialisés.

AIDE DE L'ÉTAT :

Les nouveaux possesseurs de FatScoot peuvent bénéficier d'une aide de 100€ de l'état.

Vous trouverez plus d'infos ici : <https://www.evo-spirit.com/bonus-ecologique-scooter-electrique-2019/>

Il existe aussi des aides "locales", je vous invite à vous renseigner en fonction de votre département et de votre commune.

ASSURANCE :

Ci-dessous quelques infos techniques sur le Fatscoot, qui serve à assurer le Fatscoot.

FATSCOOT 1500w / 20Ah

Numéro de Réception (K) e24*168/2013*00032*01

Catégorie CE (J) L1e-B

Genre national (J.1) CL

CNIT (D.2.1) : L1EHGMCL000P005

PTAC (F2) : 206

Poids à vide (G.1) : 59

Pmax (P2) : 1.5

Energie (P3) : EL

S.1 (nb place) : 2

VIN : R2XES1CW?

Evo-Spirit est géré par la SARL Innovation Distribution Service (I.D.S)

Enregistrée au RCS de St Nazaire sous le n°527 822 612

Port de plaisance – 44380 Pornichet

Tel : 02 40 22 16 22 – mail : info@evo-spirit.com

L'assurance est obligatoire.

Vous pouvez contacter GENERALI, qui connaît le véhicule ou directement le cabinet Generali "Moitier et Carriere" qui a mis en place le contrat avec Generali au 02 40 22 42 96.

Vous pouvez aussi contacter "Faac Assurances" au 04 67 98 00 95 qui propose aussi des assurances pour scooters électriques.

RÈGLEMENTATION :

Il s'agit d'un scooter électrique qui rentre dans la catégorie L1E-B, donc exactement la même que les scooters thermiques 50cc.

Voici quelques éléments de la réglementation (non exhaustif) :

- Port du casque "homologué" obligatoire (les casques de vélo ne sont pas admis).
- Port de gant obligatoire.
- Vitesse maximale 45km/h
- interdiction de rouler sur les trottoirs, pistes cyclables...
- assurance obligatoire.
- Titulaire du BSR (renommé récemment permis AM) ou permis B pour les personnes nées après 1988.
- Interdit au moins de 14 ans.
- Ces Fatscoot sont homologués 2 places.

ACCESSOIRES :

Ci-dessous une liste d'accessoires que nous vous conseillons.

Casque :

Nous conseillons un casque Jet ou demi-jet.

Voici différents modèle : <https://www.speedway.fr/2405-casque-scooter-jet>

Un modèle que nous recommandons : Nexx Vision SX60 noir :

<https://www.speedway.fr/22381-casque-nexx-sx60-vision-plus-noir-mat.html>

Tarif : 75€

Bloc disque :

Il y a un large choix ici : <https://www.speedway.fr/2499-bloque-disque>

Mais je conseille un bloc disque avec alarme :

<https://www.speedway.fr/33620-bloc-disque-alarme-speedway-fr-ragin.html>

Tarif : 34.20€

Antivol :

Tout dépend du niveau de sécurité recherché :

Ici tout la liste : <https://www.speedway.fr/2498-antivol>

Un bon rapport qualité-prix : <https://www.speedway.fr/37679-chaine-speedway-speed-elite-13-140sp-sra.html>

Tarif : 89.10€

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter, des préférences par email a info@evo-spirit.com ou par téléphone au 02 40 22 16 22.

Evo-Spirit est géré par la SARL Innovation Distribution Service (I.D.S)

Enregistrée au RCS de St Nazaire sous le n°527 822 612

Port de plaisance – 44380 Pornichet

Tel : 02 40 22 16 22 – mail : info@evo-spirit.com